PIERRE Joseph Léon

Etat-Civil:

Né le 15 avril 1887 à Vicq sur Gartempe.

Parents : Léon Pierre PIERRE, cultivateur et Marie Pauline TEXIER.

N'habite pas à Vicq en 1911.

Décédé le 23 juillet 1918 à Vrigny (Marne).

Fratrie:

Registre Matricule:

Joseph Léon PIERRE est de la classe 1907 et porte le numéro matricule 699 au bureau de recrutement de Châtellerault.

Profession d'employé de commerce et résidant à Châtellerault.

Détail des services et mutations diverses :

Engagé volontaire pour 3 ans le 9 octobre 1905 à la mairie de Châtellerault pour le 125ème Régiment d'Infanterie Rengagé pour 2 ans le 4 janvier 1907 au titre du 3ème Régiment d'Infanterie Coloniale à compter du 9 octobre 1908. Soldat de 2ème classe.

Passé au 11^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale le 29 juillet 1908. Soldat de 1^{ère} classe le 4 novembre 1908.

Rengagé pour 5 ans le 18 octobre 1909 à terme fixe à compter du 9 octobre 1910.

Passé au 7^{ème} R.I. Coloniale le 2 octobre 1911. Passé au 10^{ème} R.I. Coloniale le 15 octobre 1912.

Passé au 22^{ème} R.I. Coloniale le 28 novembre 1914. Nommé caporal le 11 mai 1915.

Passé au 64^{ème} Bataillon de Tirailleurs Sénégalais le 13 avril 1917. Nommé sergent le 25 avril 1918.

Disparu le 23 juillet 1918 à la Cote 240 prés Vrigny (Marne). Présumé prisonnier. Avis ministériel du 12 décembre 1918.

Décès fixé au 23 juillet 1918 par jugement déclaratif rendu par le tribunal de Châtellerault le 30 novembre 1920

Ses différentes campagnes :

Cochinchine: Du 29 juillet 1908 au 30 octobre 1911

Tonkin (En guerre) : Du 15 octobre 1912 au 22 décembre 1914 Contre l'Allemagne : Du 23 décembre 1914 au 23 juillet 1918

Blessure:

Blessé le 25 septembre 1915 à Massige, plaie par balle des 2 pieds

Blessé le 23 juillet 1918, cote 240, prés Vrigny par balle

<u>Citation:</u>

Ordre du 22^{ème} régiment Colonial N°74 du 24 novembre 1915 « Caporal très brave et très méritant, a été blessé le 25 septembre 1915 au moment où il conduisait avec vigueur son escouade au combat »

Ordre général N°423 du 7 juin 1918 « Attaqué à 3 heures du matin par une forte colonne ennemie, s'est résolument porté en avant de la tranchée et a ouvert un feu de fusil mitrailleur sur l'ennemi qui fut arrêté dans son élan et qui subit des pertes effroyables. A continué à lutter jusqu'à ce qu'il fut hors de combat »

Décoration :

Médaille militaire

Croix de guerre avec étoiles de bronze vermeil. Palme



Son lieu d'inhumation est à la nécropole nationale de Cormicy (Marne) Tombe 6291

Présons Jalefale, let n

Grade Jalefale, let n

Grade Jalefale, let n

Corps Af Backailley Juicilleurs deutgales

No. 10 Jalefale au Recrutement Challesteurell

Mort pour la France le 2 de Jeillet (III)

a Coste 3/10 pris de l'ennemie

Né ie If assil 1886

a L'a Gastleure et N.

Juigement rendu le 20 maraules 1980

par le Tribunal de Challesault

Juigement rendu le 20 maraules 1980

par le Tribunal de Challesault

acte ou jugement transcrit le 14 decembre 1980

Né du registre d'état étil Jellé 2/16/16/18

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS

Inscrit parmi les sous-officiers sur la plaque commémorative 1914-1918 de la mairie de Châtellerault